

N° 393

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

Annexe au procès-verbal de la séance du 19 juin 1985.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1983.

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur,

Rapporteur général.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Christian Pierret, député, sous le numéro 2796.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, sénateur, président ; Christian Goux, député, vice-président ; Maurice Blin, sénateur, et Christian Pierret, député, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Gilbert Gantier, Dominique Frelaut, Michel Noir, Dominique Taddei, Hervé Vouillot, députés ; MM. Geoffroy de Montalembert, Jacques Descours Desacres, Tony Larue, Jean Cluzel, Henri Duffaut, sénateurs.

Membres suppléants : MM. Jean-Jacques Benetière, Maurice Pourchon, François Mortelette, Alain Rodet, Edmond Alphandery, Parfait Jans, Georges Tranchant, députés ; MM. Maurice Schumann, René Monory, Christian Poncelet, Yves Durand, Louis Perrein, André Fosset, Pierre Gamboa, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1^{re} lecture : 2562, 2639 et in-8° 786.
2^e lecture : 2742.

Sénat : 300, 323 et in-8° 118 (1984-1985).

Lois de règlement.

MESDAMES. MESSIEURS,

Par lettre en date du 5 juin 1985, monsieur le Premier ministre a fait connaître à monsieur le Président du Sénat et à monsieur le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1983.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

— *membres titulaires* :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Christian Goux, Christian Pierret, Gilbert Gantier, Dominique Frelaut, Michel Noir, Dominique Taddei, Hervé Vouillot, *députés*.

Pour le Sénat :

MM. Edouard Bonnefous, Maurice Blin, Geoffroy de Montalembert, Jacques Descours Desacres, Tony Larue, Jean Cluzel, Henri Duffaut, *sénateurs*.

— *membres suppléants* :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Jean-Jacques Benetière, Maurice Pourchon, François Mor-telette, Alain Rodet, Edmond Alphandery, Parfait Jans, Georges Tranchant, *députés*.

Pour le Sénat :

MM. Maurice Schumann, René Monory, Christian Poncelet, Yves Durand, Louis Perrein, André Fosset, Pierre Gamboa, *sénateurs*.

La Commission s'est réunie le 19 juin 1985 au Palais du Luxembourg.

Elle a désigné :

M. Edouard Bonnefous, en qualité de président et M. Christian Goux, en qualité de vice-président.

Les rapporteurs généraux, MM. Pierret et Blin, ont été nommés rapporteurs respectivement pour l'Assemblée nationale et le Sénat.

Le Sénat n'ayant pas adopté le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1983, c'est sur l'ensemble de ce projet de loi — comportant, après le vote de l'Assemblée nationale, quinze articles — que, conformément à l'article 45, alinéa 2 de la Constitution, la commission mixte paritaire a été chargée de proposer un texte.



Après avoir procédé à l'examen de ces dispositions, la commission mixte paritaire a constaté qu'aucun texte ne pouvait recueillir l'agrément de la majorité de ses membres et être en conséquence proposé aux deux Assemblées.